

au fil ⁷⁰ de la Cause

Le Journal
du Tholonet

DOSSIER

Les grands travaux

www.letholonet.fr

Le nouveau stade de football en synthétique.

CONFÉRENCE

Débat sur l'adoption

Samedi 21 novembre - 14h - Salle H. Ferrat
animée par le Dr Fanny Cohen Herlem (psychanalyste-pédopsychiatre)
Tarif conférence : 16€ - garderie : 6€ par enfant (incluant le goûter). Les sommes récoltées seront reversées au profit des actions des «copains de Pauline-Comité PACA». Organisé par l'association «Les copains de pauline-Comité Paca».

CONFÉRENCE



Présentation puis dédicace par Philippe F. Bernascolle de son livre : Histoire du Tholonet
Mercredi 25 novembre - 18h - salle H. Ferrat

C'est en travaillant au thème de l'eau sur le territoire du Tholonet que Philippe F. Bernascolle découvre dans « Le Mémorial d'Aix », les articles de Paulin Cheilan relatant l'histoire mouvementée de ce petit village de Provence. S'étendant de la préhistoire aux temps modernes ils fourmillent d'informations précieuses et souvent inédites. Au delà de ce qui ne fût à l'origine qu'un octroi sur la voie Aurélienne, dont sans doute il a tiré son nom, Télonéum désignait le bureau de perception, c'est toute l'histoire de la Provence que nous sommes invités à parcourir. Nous y pénétrons par la célèbre route Cézanne, véritable lien culturel et longtemps économique entre Aix et Sainte Victoire et sur laquelle se trouve le village du Tholonet dont Paulin Cheilan disait « qu'il lui devait la vie ». Un pot d'amitié clôturera la présentation. Organisée par Anathol.

BON À SAVOIR

BUREAU MUNICIPAL DE L'EMPLOI (BME)

Emploi store :

Boostez votre recherche d'emploi

Pôle Emploi vient de mettre en ligne un nouveau site : emploi-store.fr
Découvrez cette plateforme qui regroupe tous les services autour de l'emploi et de la formation. Vous pourrez simuler des entretiens, réaliser un CV en vidéo, trouver une formation. Il suffit de s'inscrire sur emploi store et de choisir les applications parmi les quatre thématiques proposées.



GALETTE DES ROIS DES SÉNIORS

Samedi 9 janvier 2016



Bibliothèque municipale

ANIMATION DE NOËL

« Il était une fois le Père Noël »
Mercredi 16 décembre - de 10h30 à 11h30 et 15h30 à 16h30

Contes à la carte, animations visuelles et musicales, diaporamas, kamishibai, chansons et guitare avec Sophie.
Goûter offert aux enfants.

Rappel :

Vendredi de 10h30 à 11h30
Heure du conte et éveil musical pour les moins de 3 ans avec Sophie
Livres à toucher, instruments de musique (baton sonore, tambour, maracas, métallophone...)

SOMMAIRE

au fil ⁷⁰ de la Cause ^{Le Journal du Tholonet}

Agenda	2
3 questions à	3
DOSSIER	
Philippe Deliau	4
Les grands travaux	8
Au fil du temps	10-11
Le fil de la récré	12
Au fil des assos	13-15
Portraits	16-17
Infos pratiques	18

Paroisse

«Les Chrétiens de Sainte-Victoire*» ont un «prêtre administrateur»: le Père Luc Marie Lalanne, Vicaire judiciaire du diocèse, nommé par Monseigneur Dufour à l'automne dernier et reconduit depuis septembre dernier pour un an. Qu'est-ce qu'un prêtre administrateur ? C'est un curé qui a les mêmes responsabilités qu'un prêtre rattaché à une paroisse, mais qui est présent pour une durée limitée, jusqu'à ce qu'un curé soit nommé à durée... indéterminée. Les paroissiens qui ont fait la connaissance du Père Lalanne sont ravis de cette reconduction et lui souhaitent la bienvenue et une belle réussite dans ses missions. Le catéchisme a repris : les mardis soir de 17h à 18h15 ou 12 samedis de 10h à 11h45 pour les enfants du primaire, 9 samedis de 10h à 11h pour l'Eveil à la foi des maternelles et élèves du CP. Inscriptions au presbytère du Tholonet le lundi, mercredi et jeudi de 16h à 18h30, le vendredi de 11h à 12h, ou après les séances de catéchisme.

+ d'infos : 04 42 66 91 62. N'hésitez pas à laisser un message !

*C'est ainsi que le regretté Père Gontier appelait les paroissiens de Saint-Antonin, Beaucueil et Le Tholonet.





3 questions à... Michel Légier, maire du Tholonet et Daniel Guez, premier adjoint chargé de l'urbanisme, des finances et des travaux

De nombreux travaux ont été réalisés depuis 2001. Quels sont les objectifs fixés pour ce troisième mandat ?

Nos objectifs sont ceux que nous avons exposés lors de la campagne électorale de mars 2014. Ils ont été présentés aux différents conseils municipaux et inscrits au budget 2015. Depuis le début, nous mettons tout en œuvre pour que ces projets soient tous réussis et, pour y parvenir, nous avons réalisé toutes les études techniques et architecturales en amont, une large concertation avec les utilisateurs, un choix de concepteurs et de maîtres d'œuvre présentant les meilleures références (ALEP, Cabinet Pierre Robin, Cereg environnement, NVO...). Dès 2001 nous avons lancé des grands travaux : le parking et la prairie des Infernets, la piste cyclable qui longe l'avenue Louis Philibert, la place du marché, le cimetière, les entrées de ville, le centre de Palette...

Pour ce troisième mandat, deux volontés politiques fortes nous ont incités à lancer ces programmes : La volonté de moderniser et requalifier certaines infrastructures de la commune et la volonté de répondre aux attentes des associations en leur mettant les infrastructures nécessaires à leur disposition. C'est le cas du Parc des sports

qui voit le jour en cette fin d'année 2015. Il est dommage de constater que certains membres d'associations aient manifesté un mécontentement lié au dérangement dus aux travaux. Nous sommes cependant convaincus qu'ils sauront reconnaître le bénéfice qu'ils pourront en retirer.

La commune a-t-elle les moyens de ses ambitions ?

Ces programmes ont été particulièrement bien préparés financièrement avec l'aide de la CPA et du conseil départemental ; ce qui nous permet de couvrir 60 % des dépenses. Mais nous ne devons jamais oublier que les 40 % restants sont à la charge de la commune et que nous devons donc les financer tout en maîtrisant la fiscalité et la dette.

Quelle est la suite du programme ?

Dès cette année les travaux de réfection du chemin de la Poudrière sont engagés après deux ans d'études et de concertation avec les riverains afin de gérer au mieux le bassin versant du Grand Côté qui se dégrade rapidement (2cm d'érosion par an). Après un concours d'architecte et une présentation à la population, dès 2016, le chantier pour la construction du centre technique et associatif sera lancé.

.....>
MARCHÉ DE NOËL
 Vendredi 11 et
 samedi 12 décembre



VŒUX À LA POPULATION

Vendredi 15 janvier à 19h.
 Salle H. Ferrat



Fondation Louis Vuitton au Parc d'Acclimatation à Paris. Architecte : Frank Gehry, paysagiste : Philippe Deliau, Atelier Alep.



Parvis et jardin de la grotte de Lourdes





Philippe Deliau

Un « jardinier » hors du commun

Des espaces extérieurs de la Fondation Louis Vuitton au parvis et jardin d'ombre de la grotte de Lourdes en passant par l'aménagement des Carrières de Bibémus ou la restauration des jardins du château de Beaulieu, c'est lui. **Le cimetière paysager du Tholonet, l'espace jeux sur la place du marché du marché, et plus récemment l'entrée Ouest du village avec la fresque représentant les domaines viticoles de la commune...** C'est encore lui. Lui, c'est Philippe Deliau, paysagiste de renom qui se définit d'abord comme «jardinier». Cette année, il va encore nous accompagner et nous apporter son savoir-faire pour réhabiliter le cœur de Palette. Rencontre avec un professionnel hors du commun.

Daniel Guez : Philippe Deliau, architecte paysagiste, vous animez l'atelier Alep à Cadenet. Vous avez réalisé une grande partie de nos aménagements paysagers sur la commune du Tholonet. Nous souhaiterions que la population et nos lecteurs puissent mieux vous connaître.

Philippe Deliau : Paysagiste depuis 1992, j'ai commencé mon métier comme jardinier, guide et paysagiste au domaine du Rayol avec Gilles Clément, paysagiste reconnu qui a inventé la théorie du jardin en mouvement et du jardin planétaire. J'ai ensuite intégré un bureau d'études à Aix, avec lequel j'ai travaillé sur de nombreux projets urbains du territoire (TGV Méditerranée notamment). Je travaille aujourd'hui sur de nombreux sites patrimoniaux ou à vocation naturaliste.

Daniel Guez : L'atelier Alep, qui regroupe aujourd'hui 11 personnes, a été créé en 2003. Vous avez déjà réalisé pour le Tholonet le cimetière paysager, la piste cyclable, les parvis de l'église et de la

mairie, et le jardin d'enfants sur la place Hippolyte Ferrat. Comment avez-vous appréhendé ces différentes études et quelle est la spécificité de votre réflexion pour le Tholonet ?

Philippe Deliau : La commune du Tholonet a une géographie et un patrimoine extrêmement riches et variés, ce qui donne des configurations paysagères particulièrement complexes et très diversifiées. C'est à la fois une commune au pied de la montagne Sainte-Victoire, au pied du plateau de Bibémus avec des structures bâties et paysagères très fortes. Cela nous a permis de travailler à la fois sur les différents aspects de la commune : ruralité, viticulture, centres urbains diversifiés, places animées.

Cette spécificité paysagère a permis de raconter les différentes histoires de la commune ; comment elle a su s'abriter au pied de Sainte Victoire pour pouvoir dessiner l'extension du cimetière paysager au milieu des pins ; comment elle a su garder un centre historique



Cimetière paysager du Tholonet

autour de l'église, du Moulin de Cézanne et du canal de Provence... On a ainsi pu dans le prolongement de cette histoire réaménager des circulations, des sols, des cheminements et des terrasses urbaines autour de la Mairie et l'Église. Et puis l'histoire liée au superbe alignement de platanes de la plaine qui mène au centre historique... Nous nous sommes appuyés sur cette composition emblématique pour créer une promenade pour piétons et cycles des Infernets aux Artauds.

Daniel Guez : On a tous noté (médiatv, publications) que vous avez assuré la maîtrise d'œuvre de la restructuration du Jardin d'acclimatation à Paris ainsi que le parc de la Fondation Louis Vuitton. Qu'avez-vous pensé de ces réalisations, de votre intégration dans ces équipes et de cette nouvelle notoriété ?

Philippe Deliau : Ce que je retiens et que je trouve fondamental dans notre métier de paysagiste c'est qu'on s'intéresse à la notion de site. Nous ne sommes ni des architectes qui ont parfois une culture de l'objet, ni des urbanistes qui font et harmonisent la ville, et nous ne sommes pas non plus que des jardiniers qui excellent dans les plantes et leurs cultures. J'espère arriver à appréhender les trois en même temps, être en lien avec l'archi-

tecte pour savoir regarder un bâtiment afin de le mettre en scène : trouver la dimension humaine dans la conception architecturale. ? Avec l'urbaniste, on recrée un vocabulaire commun, une trame viaire, que ce soit pour le Pont du Gard, à Rocamadour, ou comme en 2006 pour les carrières de Bibémus. Ce projet fut d'ailleurs mon premier contact avec la commune du Tholonet. L'essentiel, c'est de savoir comment on « co-construit », comment l'architecture, l'urbanisme et les paysages sont intimement liés et c'est grâce à ce lien qu'un projet marche.

Daniel Guez : Nous avons réceptionné les travaux d'entrée de ville de l'Escapade. Quel a été le fil conducteur de cette conception ?

Philippe Deliau : Nous sommes restés dans une logique que nous avons essayé d'introduire au Tholonet : nous entrons à la fois dans un paysage, une identité, en l'occurrence la vigne, et en même temps nous nous inscrivons de façon contemporaine par la mise en scène des différents services. Par une signalétique particulière - une fresque narrative - nous voulions valoriser le terroir et la modernité d'une entrée de ville avec les nouveaux usages, les différents commerces et ses lieux d'accueil desservis.

Fresque au rond point de l'Escapade



Piste cyclable au Tholonet



Daniel Guez : Nous vous avons confié une réflexion importante pour l'avenir du cœur de Palette : créer un lien visuel, de vie et de rencontres entre la place du marché, la salle Hippolyte Ferrat, le nouveau centre autour de l'immeuble de la promotion Figuière et la place des Lavandières. La population a besoin de retrouver un lien entre ces trois lieux, comment comptez-vous appréhender cette mission ?

Philippe Deliau : Il faut que ces différents lieux soient davantage des espaces traversants. Aujourd'hui ils fonctionnent tous en cul de sac. Or, nous avons l'opportunité de retravailler un angle de rue en recréant de l'urbanité entre ces deux espaces publics. Il faut voir comment redonner une lisibilité, pour que les piétons puissent avoir envie de s'immerger entre les commerces et que ces espaces

puissent mieux fonctionner. Il faut retrouver un vocabulaire commun qui fasse des rappels et qui crée une identité entre ces différents lieux. Il y en a un qui est très fort, et l'autre, les Lavandières, qui mérite de redevenir un espace beaucoup plus convivial, ombragé, central, plus ouvert sur la rue. Nous devons mener une réflexion avec la population, les commerçants, les habitants. Quels usages voulons-nous développer dans ces espaces ? Que fait-on dans l'un et qu'on ne fait pas dans l'autre ? Comment retrouver une continuité piétonne et mettre en valeur les différents seuils ? N'oublions pas non plus l'opération immobilière au cœur du sujet qui peut créer une opportunité en termes d'ouverture. Pour avancer nous devons donner la parole à tous les riverains, les habitants et les commerçants : Comment voient-ils leur village ? comment ont-ils envie d'y vivre demain,

dans 20 ans ? que veulent-ils y faire ? dans quel univers, quelle ambiance... pour qu'effectivement nous puissions créer de véritables lieux de vie.

Daniel Guez : Le projet va commencer par une réunion d'information et une promenade.

Philippe Deliau : Nous allons procéder en trois temps. D'abord une réunion d'information publique expliquera la démarche et exposera les premiers enjeux d'aménagement. Il faut se mettre d'accord avec la commune et les habitants sur le programme : Que veut-on faire de cet espace ? Pour quels usages, quelle identité ? Une fois que cet échange aura eu lieu, cela nous permettra de définir à la fois le périmètre du projet et son contenu en terme programmatique. Le but est de faire un ou deux diagnostics in situ avec les personnes qui seront intéressées. Nous procéderons alors à un diagnostic en marchant, c'est-à-dire que nous traverserons les espaces avec la population, les riverains et commerçants et nous parlerons de visu pour à la fois définir ce qui ne marche pas mais aussi ce qui marche. Nous réfléchirons à ce qu'il faudrait améliorer, mais aussi à ce qu'il faudrait conserver parce que les gens s'y sont attachés, parce qu'ils estiment que ça fait partie de leur quotidien. C'est toujours très salvateur, et riche d'enseignement de discuter des sujets en face des problématiques à résoudre.

*Daniel Guez, premier adjoint.

L'équipe de l'Atelier d'Alep



Parc des sports

Ces équipements communaux devaient répondre à plusieurs mesures en vigueur :

- EPR : Établissement recevant du public.
- PMR : Personnes à Mobilité Réduite.
- Sécurité,
- Homologation des différentes fédérations de sports : Football, tennis.

Enfin permettre aux membres des associations de pratiquer leurs sports. Il faut noter que l'association de football compte près de 170 membres et 5 équipes engagées et celle du tennis compte près de 300 membres. Ces travaux ont demandé trois ans de préparation et de concertation avec tous les utilisateurs, l'accord de l'ABF et des organismes de sécurité.

Football Club

Pelouse synthétique : 90m x 45m. Démolition et reconstruction des vestiaires et de la tribune. Éclairage de l'aire de jeux (170 lux/m²). Parkings Clôture des jeux et du parc des sports. Sécurisation des accès. Aménagement paysager.



Remise des équipements au Tennis Club

Tennis club

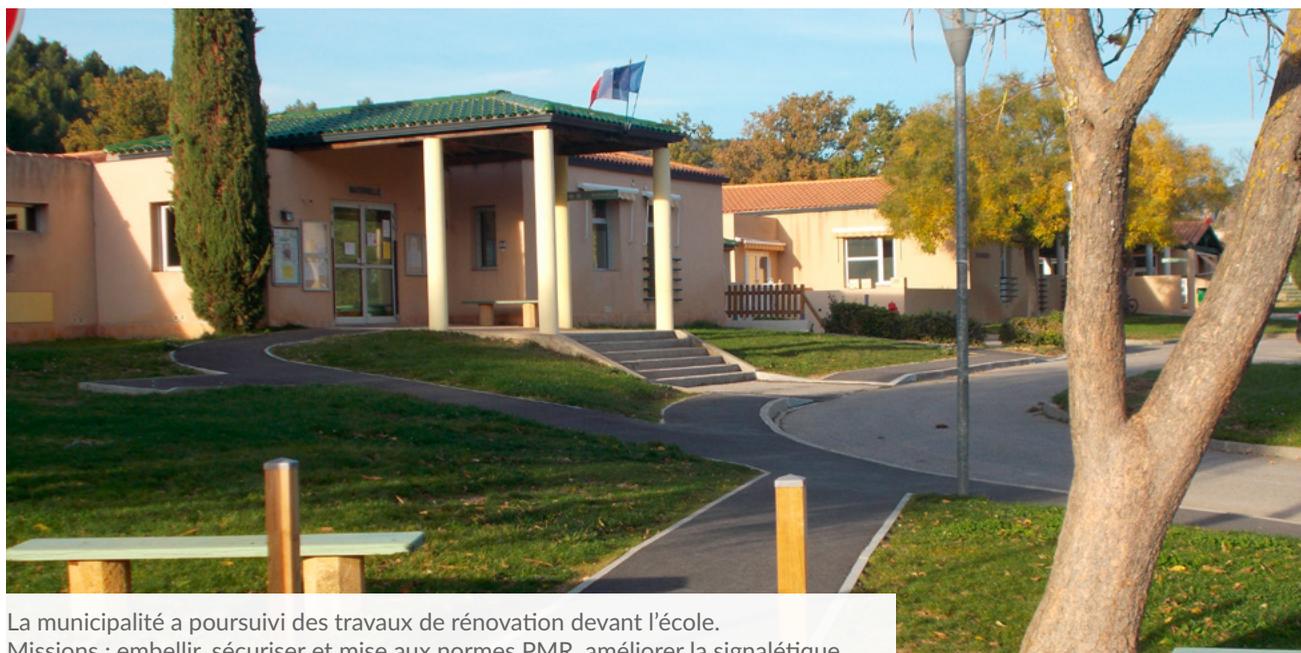
Rénovation des vestiaires. Réfection des clôtures. Eclairage des courts (300 lux/m²). Rénovation de deux courts. Démolition et construction d'un court dégradé. Parking aux mesures anti pollution. Aménagement paysager.

Local des chasseurs

Construit sous les sanitaires du Foot, il permettra à la société de chasse une découpe et une conservation du gibier dans de bonnes conditions ; il sera opérationnel à partir de février 2016.

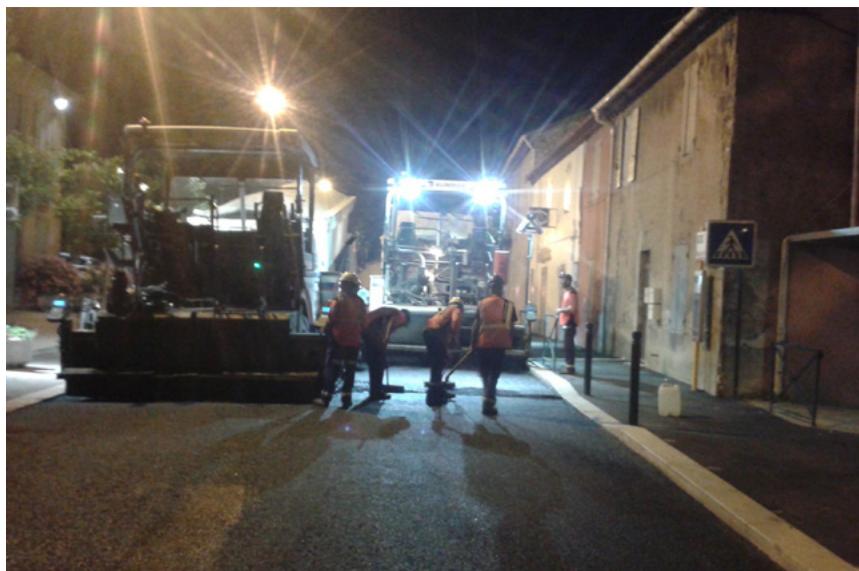
Coût des travaux : 1.450.000€
 Financement :
 Commune : 580 000€ ;
 CPA : 435 000€ ; CG13 : 435 000€
 Entreprises adjudicataires : LAQUET
 équipements sportifs ;
 CODAGE : bâtiment
 Durée des travaux : 26 semaines
 La municipalité poursuivra l'aide aux associations et participera à l'entretien des équipements dans le cadre d'un contrat d'objectif.

Écoles



La municipalité a poursuivi des travaux de rénovation devant l'école.
 Missions : embellir, sécuriser et mise aux normes PMR, améliorer la signalétique.

RDN7 - Traversée de Palette



Programme entrepris depuis 2012 : rétrécissement de la chaussée, enfouissement des réseaux (Telecom, EDF), changement de l'éclairage public, assainissement). Après accord du Conseil général, lancement de la réfection des chaussées avec revêtement anti-bruit, bordure en calcaire, trottoir et plantation, construction d'un plateau afin de limiter la vitesse. Notre entrée de ville et sa traversée sont maintenant terminées et les désagréments durant le chantier sont oubliés.

Dans le prochain numéro, présentation des projets du nouveau complexe sportif et des locaux des services techniques.

Chemin de la Poudrière



Début des travaux :
21 novembre 2015
Entreprise adjudicataire :
EUROVIA
Montant des travaux : 400 000€
Durée des travaux : 5 mois

Sur ce même programme, les lignes téléphoniques seront enterrées permettant à terme la mise en place de la fibre optique. Sur certains secteurs, les lignes ERDF seront également installées en réseau afin de permettre un bon écoulement des eaux.



Ce chemin communal de 1km500 subit depuis plusieurs années de fortes dégradations dues à des arrivées d'eau dépassant les 3m³/s d'intensité instantanée en trois points du bassin avec une perte de sol dépassant les 2cm/an. Il n'était pas question de refaire un revêtement sans engager des mesures ni de corriger l'origine de ces désordres. Une étude hydraulique a été commandée au bureau CEREG environnement et a été présentée le 1^{er} avril dernier à tous

les riverains afin de sensibiliser tous les acteurs. Un large consensus a été remarqué et dès à présent des actions des viticulteurs sont entreprises permettant la défense et la restauration des sols (enherbement, fascinage, apport de matières organiques, mini bassin de rétention). Dans cette concertation, des surfaces on été mises à disposition de la Mairie pour permettre la réalisation de ces ouvrages.



Fête du village

Des innovations pour l'édition 2015



La fête du village a été inaugurée avec la pièce «l'Homme semences» présentée le vendredi 19 juin au Ferrageon. Le samedi matin, un concours de pêche avait été organisé pour la première fois sur les berges de la Cause. Puis, ce sont les ateliers du cirque destinés aux petits et aux grands qui ont pris le relais sur la prairie des Infernets tandis que les sportifs assuraient un tournoi de foot ou jouaient au tennis au parc des sports. Comme chaque année, le clou de la fête a eu lieu le samedi soir où vous avez été près de 400 à venir participer à au dîner champêtre et à la soirée dansante. Et, comme chaque année avant l'apéritif offert à la population, l'Harmonie d'Aix est venue jouer des morceaux divers et variés devant une assistance enchantée. Les jeux du cirque ont repris l'après-midi tandis qu'un tournoi de bridge se déroulait salle de l'ours et une partie de belote au Cercle.



FÊTE DE L'ÉCOLE

Comme chaque année, cette fête qui marque la fin de l'année scolaire a été une belle réussite.



L'OPÉRA S'INVITE AU THOLONET

Pour la 2^e année consécutive, les habitants du Tholonet ont pu assister à un opéra directement issu du festival d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Le 12 juillet, le Songe d'une nuit d'été a été retransmis en direct du théâtre de l'Archevêché. Un opéra magnifique, haut en couleurs qui a attiré une assistance très nombreuse.



SALUT RAYMOND !

Le 11 septembre, Raymond Magnan, garde champêtre du Tholonet a fêté son départ à la retraite, entouré de ses amis, sa famille. Un moment chaleureux et plein d'émotion !

MATINÉE DES ASSOCIATIONS ET AÏOLI

La quasi totalité des associations du Tholonet ont répondu présentes pour cette matinée du 13 septembre qui leur était dédiée. Puis, malgré la pluie, comme chaque année, le repas de l'aïoli retransché salle Pezet a remporté un franc succès.



Lundi 29 juin, Edith Albisser, Adjointe chargée des écoles et de la petite enfance, a distribué à chaque enfant de l'école élémentaire un livre offert par la municipalité que les élèves de l'école avaient choisi auparavant, conseillés par leur enseignant.

Temps d'Activités Péri-scolaires

Les CP durant les TAP !

2^e année de la mise en place des rythmes scolaires :
Pour les maternelles de moyenne et grande section, les activités péri-scolaires se déroulent tous les jours de 13h30 à 14h15 excepté le mercredi. Des animations sont organisées autour de cinq ateliers : motricité, mime, théâtre, chant et activités créatrices.

Pour les classes élémentaires, les activités ont lieu le mardi et le vendredi de 15h à 16h30 autour de neuf ateliers (jeu de société, bibliothèque, BD, jeux collectifs, sports, activités créatrices, activités sportives, chant musical, théâtre)

Contact : Lahcene Tebsi : 06 22 96 11 70
tebsi.mairie.letholonet@orange.fr



Association Éducative Chrétienne École Saint-Ser

L'école Saint-Ser au Tholonet a ouvert ses portes le 8 septembre 2015 avec 14 élèves. Aménagée dans un espace de bureau du domaine de l'Escapade, l'école dispose de trois classes : maternelle, CP/CE1 et CE2/CM1.

Ayant fait le choix d'un enseignement centré sur l'Évangile et les valeurs familiales, l'école St-Ser est hors contrat, ce qui veut dire qu'elle ne peut compter sur aucune subvention de l'État ou des collectivités.

L'École Saint-Ser ne souhaite pas fonctionner en vase clos, mais au contraire s'ouvrir aux différents milieux et à la société. Des contacts ont été pris avec des écoles très diverses (école protestante de la Nouvelle Alliance, cours Ozanam à Marseille etc.) pour une coopération et des échanges concrets, de même qu'avec des communautés religieuses et mouvements du pays d'Aix.

Pour tout renseignement concernant l'école, la pédagogie, les inscriptions : Contact : Marianne Crosnier Mangeat, Directrice : 06 74 67 63 89



Le Cercle du Tholonet

Le cercle du Tholonet a organisé le dimanche 11 Octobre 2015 le carré de l'amitié.

Son président Guy Martin avec les élus de la commission Martine Guerin, Fernand Michel et Marc Ielli ont reçu trois cercles de la région : Le Brusc, Sainte Marthe et Plan de Cuques. Nous avons 48 joueurs et 40 accompagnateurs pour ce concours de jeu provençal. C'est René Chauvin qui est à l'origine de ce carré de l'amitié.

Le cercle vous remercie toutes et tous pour votre participation et cette belle journée très réussie.

Les amis sont comme les étoiles pas toujours voyants mais toujours présents.





Route Cézanne piétonne le 20 septembre 2015

ARCT

Une fois encore, la Route Cézanne piétonne, organisée dans le cadre des journées du patrimoine sur le thème : "Paysage et modernité", a attiré un public nombreux qui a exprimé sa satisfaction.

Plus de cinq cents personnes ont déambulé sur la route en ce bel après-midi de fin d'été. Personnes seules ou en famille, des groupes d'amis, à pied ou en vélo. Tous ont pu profiter en toute quiétude de ce site exceptionnel.

L'Association Route Cézanne du Tholonet, initiatrice de cet événement a proposé trois « balades contées » au départ du château du Tholonet et du Vallon des gardes. Ces balades ont été suivies par un grand nombre de promeneurs qui ont été intéressés par les explications données au fil de la route sur quelques lieux remarquables : le Château du Tholonet, le domaine St Joseph, Château noir, le village des Artauds. Sur le parcours, une buvette offrait gracieusement aux promeneurs la possibilité de se désaltérer.

Cette année, une animation plus particulièrement destinée aux enfants, s'est déroulée dans une salle des Lodges, ai-

mablement prêtée à l'association par le directeur de l'hôtel. Une trentaine de familles a pu ainsi assister à un conte musical proposé par le Duo Esquisses avec en toile de fond le panorama exceptionnel de Sainte Victoire. Deux musiciennes, l'une au piano, l'autre au violoncelle, contaient, vidéo à l'appui, l'histoire de "Louis, petit peintre des sons". Un joli spectacle qui conjugait peinture

contemporaine et musiques intemporelles et qui fut unanimement apprécié. Des bénévoles toujours aussi dévoués à l'intérêt général, l'aide précieuse des services techniques de la mairie, de la police municipale du Tholonet et d'Aix, la présence des gardes à cheval et des membres du comité des feux de forêt, ont contribué à faire de cet après-midi un succès sans aucune fausse note.

L'Union des chasseurs

Les chasseurs du Tholonet ont débuté les premières battues aux sangliers en juin suite aux dégâts occasionnés par ces derniers dans les vignes se nourrissant de grappes de raisin ainsi que chez certains particuliers où ils retournent les pelouses pour y débusquer des vers de terre entre autres. À ce jour huit sangliers ont été prélevés à l'affût ou à l'approche et quatorze en battues. Ces battues sont organisées avec le maximum de précautions concernant la sécurité des riverains et des chasseurs. Pour chacune d'elles un courrier est distribué quelques jours avant dans les boîtes aux lettres des propriétaires du secteur concerné. C'est par une belle journée de septembre qu'a eu lieu le traditionnel lâcher de faisans pour les "anciens". Il a débuté par un casse-croûte après quoi les chasseurs ont pu tirer quelques pièces, ceci dans une bonne ambiance entre amis. Une douzaine de faisans a été prélevée et en fin de matinée tout le monde s'est retrouvé autour d'un apéritif dînatoire.



Le club des Seniors en balade

Depuis le 3 septembre le club a repris ses activités : après-midi jeux du mardi, sorties à la journée.

Le 29 septembre dernier, une douzaine d'adhérents s'est rendue à Nice. Au programme la Villa Kerylos (hirondelle de mer) qui est la reconstitution unique au monde d'une demeure grecque antique. L'après-midi, visite de la villa Ephrussi de Rothschild et de ses jardins au Cap Ferrat. Le jardin, construit en forme de pont de navire, permettait à Béatrice Ephrussi, voyant la mer de chaque côté, de s'imaginer naviguer sur le vapeur « Ile de France » sur lequel elle avait voyagé. Le domaine compte neuf jardins et chaque jardin a un thème : jardin à la française, exotique, japonais, lapidaire, des souvenirs des voyages de la Baronne. L'ensemble de la villa et des jardins a été classé « Monument Historique » en 1996 et accueille chaque année au mois de Mai, la fête des Roses et des Plantes. Le 6 octobre, sortie à Pézenas.



La journée a débuté par la visite du centre historique de la ville. Sa fortune et son essor se fait grâce au commerce de la laine et du drap. Par la suite Pézenas s'ouvre aux marchands des provinces voisines et son essor se poursuit. La puissance politique et économique de Pézenas durera deux siècles.

En 1650, Molière - accompagné de sa troupe de l'illustre Théâtre - arrive à Pézenas pour trois mois. Ils reviendront en 1653 jouer à la « Grange des Prés », résidence du prince de Conti, puis

en 1656. Ses années en Languedoc l'inspireront pour la création de certaines œuvres, Don Juan et le Tartuffe.

La journée à Pézenas s'est achevée par une halte à l'office du tourisme, où un spectacle en 3D retraçait la vie et l'œuvre de Molière.

Le mercredi 11 novembre, le Club s'est retrouvé autour d'une table au Relais Cézanne pour partager le repas d'automne !

N'hésitez pas à nous rejoindre !



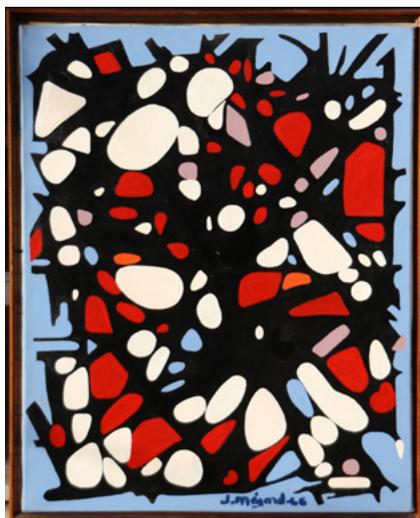
Les ateliers Ré Création

Tapisserie en ameublement

Tous les mardis matin de 9h à midi dans l'annexe de la salle Pezet. Cet atelier vous enseigne la remise a neuf des fauteuils, chaises etc.... grâce aux cours dispensés par une tapissière professionnelle selon une méthode traditionnelle.

Pour s'inscrire :
atelierrecreation@live.fr :
tel/ fax : 04 42 53 20 89

Jean Mégard



Installé aux Artauds depuis 1959, « Monsieur Mégard » nous a quittés en août dernier, paisiblement, dans son sommeil, à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Il était apprécié de tous et rien ne laissait présager un départ si soudain.

Les nombreux témoignages qui ont suivi sa mort évoquent un homme calme, plein de gentillesse, souriant, cultivé, généreux, simple et surtout modeste. Le Fil de la Cause lui a rendu hommage il y a dix ans déjà et LA PROVENCE lui a consacré de nombreux articles.

Peintre et sculpteur depuis toujours, s'il a parfois mentionné ses différents diplômes et médailles dans ce domaine, il n'a jamais fait état de son engagement dans la Résistance, qui l'a amené à abandonner sa classe de Mathématiques Spéciales, ni de son admission, premier pour toute la France, à l'Ecole Nationale des Beaux Arts Section Architecture, avec la note tout à fait exceptionnelle de 19/20. Son esquisse d'admission

a circulé dans toutes les écoles des beaux-arts de France.

L'argent et la réussite sociale ne l'intéressaient pas du tout. Il a vécu pour l'Art et a travaillé exclusivement pour lui jusqu'à sa dernière heure « marchant dans la beauté, c'est-à-dire trouvant en la respectant cette harmonie fondamentale sans laquelle aucune vraie vie n'est possible ».

Une de ses œuvres céramiques datée de 1954 sera prochainement exposée au Musée Fernand Léger de BIOT, dans les Alpes maritimes, dans le cadre de l'exposition « Biot 1954 - Fernand Léger et le groupe ESPACE », groupe d'artistes dont il faisait partie. Cette reconnaissance de son apport à l'art du 20^e siècle était pour lui une joie et une fierté bien légitime.

Une vie simple, riche, honnête de bout en bout. Nous lui souhaitons d'avoir maintenant trouvé l'harmonie qu'il a cherchée toute sa vie.

Oria Antoine

Une graine de championne

Le 13 août dernier, la jeune Oria Antoine*, enfant du Tholonet, et membre du Triathl'Aix a brillamment remporté un podium en s'appropriant une deuxième place à l'Embrunman « avenir », dans la catégorie « benjamines ».

En 19 minutes 55 secondes, la jeune athlète a nagé 200 mètres sur le plan d'eau d'Embrun, parcouru 3,9 kms à vélo, et couru 1,2 km ! Non seulement Oria est arrivée seconde, mais elle a aussi battu le record de l'épreuve en course à pieds.

Cette performance est le résultat d'une année de travail, avec quatre entraînements par semaine avec le club du Triathl'Aix, en plus de son parcours scolaire. Malgré ses 13 ans, Oria a déjà une belle expérience derrière elle et l'avenir devrait nous réserver de belles surprises !

*Oria est la petite fille de Dany Guiraud, président des 3T.

Palmarès

- Double championne de Provence Run and Bike 2014 (équipe avec Clara Clement) et 2015 (équipe avec Noa Collus)
- 3^e du Championnat de Provence d'Aquathlon 2014 (qualifiée championnat de France)
- Vainqueur Ironkid Aix 2014
- 3^e du championnat de Provence de Triathlon 2015
- Vainqueur Run and Bike du Castellans 2015 (équipe avec Noa Collus) et des Marettes 2015 (équipe avec Noa Collus)
- 2^e Embrunman Avenir 2015
- Membre sélection régionale UNSS (union nationale du sport scolaire) Cross 2015
- 44^e au Classement national des triathlètes 2015, catégorie « benjamines »



Le mot de la police

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES DE CHIENS ERRANTS

Il est rappelé aux propriétaires de chiens d'être vigilants concernant la divagation de leur animal. Tout chien doit être identifié soit par une puce électronique soit par un tatouage. Si un chien est retrouvé en divagation, il est aussitôt transporté à la SPA : le propriétaire devra s'acquitter d'une amende et des frais de fourrière.

STATIONNEMENT

Zone bleue : Les automobilistes qui stationnent leurs véhicules sur les parking situés en zone bleue sont dans l'obligation d'apposer leur disque de stationnement sur le tableau de bord. Le disque doit pouvoir être vu dans son intégralité de l'extérieur. Celui-ci droit à un stationnement limité à 1h30 gratuitement.

Stationnement abusif depuis plus de 7 jours : Les véhicules qui sont stationnés abusivement depuis plus de 7 jours sur le même emplacement font l'objet d'une procédure de mise en fourrière.

Stationnement gênant : Les véhicules qui stationnent ou s'arrêtent sur les pavés situés en face de la Société du Canal de Provence (intersection route Cézanne et chemin départemental 64C) sont verbalisés pour stationnement dangereux.

Taille des haies : Si vos haies sont en bordure de voies publiques, elles ne doivent pas constituer un danger pour la circulation routière ou empêcher de marcher sur le trottoir. Si tel est le cas une lettre recommandée de mise en demeure vous sera adressée afin de vous inciter à tailler vos végétaux. L'article L2212-2-2 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'en cas de mise en demeure sans résultat, les opérations d'élagage

peuvent être exécutées par la commune aux frais des propriétaires.

Débroussaillage obligatoire : Le débroussaillage fait l'objet d'un arrêté préfectoral mis à jour le 12/11/2014 n°2014316-0054. L'article L134-6 du code forestier prévoit une obligation de débroussaillage pour les propriétaires aux risques de feux de forêt. Le non respect des obligations de débroussaillage est passible d'une amende (750 à 1500 euros). En cas d'incendie, la responsabilité d'un propriétaire peut être engagé s'il n'a pas respecté ses obligations de débroussaillage.



Pierrine
Police Municipale

INFOS PRATIQUES

État civil

NAISSANCES

- **Basil**, fils de Daniel FITZSIMMONS et de Léa ROBERT, né le 2 août.
- **Mila**, fille de Jérémie BURLES et de Marion THOMAS, née le 16 août.
- **Maxime**, fils de David CHAZE et de Karine BREMOND, né le 17 août.
- **Eole**, fils de Stanislas du ROURE de BEAUJEU et de Céline GUYOMAR, né le 15 septembre.
- **Mila**, fille de Gregory DALMASSO et de Joanna GUEDJ, née le 15 septembre.
- **Giuliana**, fille de Lydie BOUGERA, née le 22 septembre.
- **Liam**, fils Guillaume BONVALET et de Sophie DO CARMO, né le 27 septembre.

MARIAGES

- David FABRIS et Charlène GAILLARD le 12 septembre
- Antoine SCHMIT et Sylvie GRUGNARDI le 26 septembre

DÉCÈS

- Guillaume ANDRE le 18 août.
- Jean MÉGARD le 21 août.
- Henri MATAS 29 août.
- Dominique ROUX épouse CHABERT le 3 septembre.
- Gaspard HASBANIAN le 13 septembre.
- Mathurin THUS le 18 septembre.



DOMINIQUE CHABERT

Hommage de l'Association Route Cézanne du Tholonet à Dominique Chabert. La route piétonne du 20 septembre, organisée comme chaque année à l'occasion des journées du patrimoine par l'Association Route Cézanne du Tholonet, était dédiée cette année à Dominique Chabert. Comme conseillère municipale, Dominique avait pris une part active à la célé-

bration du centenaire de la mort de P. Cézanne. Puis, membre de l'association Route Cézanne dès sa création fin 2006, elle avait beaucoup œuvré pour la réalisation et la pérennisation des routes piétonnes. Habitante de la route Cézanne depuis de longues années, elle aimait ses paysages qui avaient été le décor de sa jeunesse et qu'elle voulait faire partager au plus grand nombre. On se souvient de la route piétonne de septembre 2010, où Jacques et elle avaient très généreusement ouvert leur propriété pour permettre au public de goûter un merveilleux concert de piano, face à Sainte Victoire. Elle savait créer de la relation entre les gens et tout en défendant ses convictions, elle acceptait d'autres points de vue. Ceux qui ont partagé ses combats n'oublieront pas son engagement, sa détermination à défendre le patrimoine, sa force de caractère, qu'elle avait gardée alors même que la maladie l'avait atteinte. Elle repose au cimetière du Tholonet dans cette nature provençale qu'elle a tant aimée. C.G. C.C.S

Commerces

UTILE PALETTE - 321 AVENUE PAUL ROUBAUD



Votre supérette « Utile » a changé de propriétaires depuis août 2015. Nouvel assortiment de 2500 produits avec plus de 400 nouveautés et surtout une baisse massive des prix sur plus de 1000 produits disponibles à la vente. Arrivage de fruits & légumes quotidien de provenance majoritaire « Provence », offre crèmerie, biscuiterie, sodas & jus élargie, produits Bio, baguette fraîche d'artisan boulanger 2 fois par jour, nouveau rayon « cave à bière », La Provence, enveloppes pré timbrées, livraison à domicile, préparation de vos courses sur commande. Bientôt, un nouveau rayon vin, boucherie, charcuterie, fromages frais & produits régionaux et encore de nombreux produits et nouveautés à venir. Ouvert 7/7j, de 8h à 12h30 et de 15h30 à 19h30 Dimanche & fériés de 8h30 à 12h30. Contacts : Tel : 04 42 66 97 43 email : utileletholonet@hotmail.com

SOCIÉTÉ GL-SERVICES - PLACE DU MARCHÉ



Plomberie, sanitaire (dépannage et agencement de salle de bain), chauffage, électricité générale, petits travaux... Service de nuit, week-end et jour férié.

LA CAVE DE VIRGILE - ESPACE COMMERCIAL DU MOULIN



Caviste, épicerie fine, fromagerie, revendeur Petrossian et foies gras Barthouil et Dupérier. Virgile mise sur la convivialité et le partage. La sélection rigoureuse satisfait les plus exigeants et séduit les amateurs de produits d'exception. Tous les midis pour 15 euros, Virgile propose une formule qui permet de goûter ses produits et de déguster ses vins sélectionnés avec soin. Tous les premiers jeudis du mois, sauf en août et en janvier, Virgile organise des «apéros vigneron», ainsi que des soirées à thèmes avec, entre autres, les soirées «Rock and Wines». A connaître ! Si vous souhaitez privatiser la cave d'un point de vue personnel ou professionnel, vous pouvez contacter Virgile au 06 89 32 15 94

Petite annonce

Particulier cherche à acheter d'occasion une visionneuse de diapositives 5x5cm avec accessoires ; prix raisonnable ; tél : 06 63 75 86 09.

DOMAINE DES ARTAUDS

Vente au Domaine
Rdv au 06 63 64 31 75

668 carraire des Artauds
LE THOLONET



8€ la bouteille
2 bouteilles offertes pour 3 cartons de 6 achetés 
www.domaine-des-artauds.com

La Parenthèse (PB) Artisan de Beauté

Soins du visage - Modelage du monde
Onglerie - Idées cadeaux

Tél. : 06 42 84 32 74
664, avenue Paul Julien - 13100 Le Tholonet 

NordSud
immobilier

TRANSACTION - LOCATION
CONSEIL - ESTIMATION

L'Escapade - RN7 - Palette - 13100 Le Tholonet

Tél. 04 42 38 10 99 - 06 20 62 59 52 - 06 16 15 39 40
E-mail : nord-sud-immo@orange.fr

www.nord-sud-immobilier.com

**CÉZANNE
TAXI**



06.03.84.84.04

taxi.cezanne@gmail.com Patrick **PETRUS**

Villa Ciel de Provence ZA Langesse RD7
13100 Le Tholonet

Commune de stationnement : Aix-en-Provence

Château
**HENRI
BONNAUD**
A.O.C PALETTE

DEGUSTATIONS - VISITES - SEMINAIRES



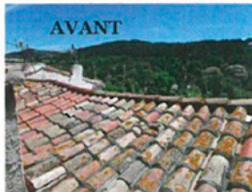
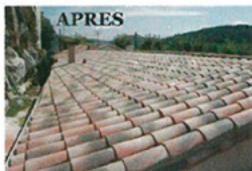
585 chemin de la poudrière - 13100 Le THOLONET
Tél : 04 42 66 86 28 E-mail : contact@chateau-henri-bonnaud.fr
Ouvert du Lundi au Samedi de 10h à 12h et de 14h à 18h

ACHAT - VENTE - EXPERTISE

www.immobieliere-tholonet.com

664, av. Paul Jullien
Palette- Le Tholonet

04 42 66 80 43



LA CHUSE TOITURES
RCS 793 926 635

M. Philippe LEFRANCOIS
13100 LE THOLONET

Maître COUVREUR
Finition de qualité

CHARPENTES-ZINGUERIE-POSE VELUX.
TRAVAUX SUR NEUFS ET RENOVATIONS.
TRAVAIL ET PRIX SERIEUX.

04.42.26.16.29 Bur°/06.86.40.10.62

LACAUSETOITURES@GMAIL.COM

MERCI DE ME CONSERVER



au fil Le Journal
de la Cause du Tholonet

Directeur de la publication : Michel Légier
Responsable de la communication : Claude Carrillo
Secrétaire de rédaction : Carlos Castro
Comité de rédaction : Arlette Aillaud, Claude Carrillo, Véronique Eiglier, Stéphane Faure, Joëlle Migner, Didier Rodriguez, Carlos Castro.
Crédits Photos : ©Shutterstock, Michèle Cots, Mairie, Claude Migner.
Imprimerie : Paul Roubaud / 04 42 38 22 52.
Réalisation : autrement dit / 04 92 33 15 33
N° ISSN : 1265 7867 - imprimé à 1500 exemplaires

PLACE DU
MARCHÉ



MARCHÉ DE
Noël

**VENDREDI
11 DÉCEMBRE**

Inauguration à 18h30
Vin chaud offert
Animation avec *Saxolove*,
un groupe de musiciens ambulants.

**SAMEDI
12 DÉCEMBRE**

De 9h à 19h
11h : Concert des Petits Chanteurs d'Aix
12h45 : apéritif offert à la population
Tout pour passer de bonnes fêtes !

Santons, pompes, confitures, truffes, miel, vins, 13 desserts, charcuterie, fruits confits, sirop de plantes...